

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 1- Tous les médias provinciaux**  
**+ hebdomadaires régionaux de la Côte-Nord + liste télécopieur**

**DEUXIÈME PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE  
PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LA  
TOULNUSTOUC PAR HYDRO-QUÉBEC**

**Venez donner votre opinion**

**Québec, le 26 février 2001** – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de madame Louise Boucher, présidente, et de mesdames Claudette Journault et Christiane Courtois, commissaires, tiendra à compter du 12 mars prochain à 19 h à Baie-Comeau, la deuxième partie de l'audience publique sur le projet d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc par Hydro-Québec. Les séances auront lieu à l'Hôtel Le Manoir, salles Cartier, Champlain, Ti-Basse et Comeau, 8, avenue Cabot, et se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission.

**Mémoires ou présentations verbales**

Lors des séances publiques, la commission entendra toutes les personnes, les groupes, les organismes et les municipalités qui désirent faire valoir leur point de vue sur le projet. Les participants pourront le faire par une présentation écrite sous forme de mémoire ou par une intervention verbale.

Afin que la commission puisse prendre connaissance des mémoires avant le début des séances, une copie du mémoire devra être transmise au Secrétariat de la commission, **pour le 8 mars 2001** à l'adresse suivante : 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec, G1R 6A6, en indiquant sur l'enveloppe le nom du projet. Les mémoires acheminés par courriel à l'adresse [toulnostouc@bape.gouv.qc.ca](mailto:toulnostouc@bape.gouv.qc.ca) avant cette date seront également acceptés.

**Disponibilité de l'information**

Pour faciliter la préparation des mémoires et des interventions, les citoyens peuvent consulter tous les documents concernant ce projet, dont l'étude d'impact du promoteur, les documents complémentaires déposés jusqu'à ce jour ainsi que les transcriptions des séances publiques de la première partie de l'audience aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale Alice-Lane, 6 avenue Radisson, Baie-Comeau ;
- Bibliothèque de Sept-Îles, 500, avenue Jolliet ;
- Conseil de bande de Betsiamites, Bureau politique, 4, rue Metsheteu ;
- Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis ;
- Bureaux du BAPE à Québec et à Montréal.

COMMUNIQUÉ

De plus, tous les documents reçus en version électronique sont également disponibles pour consultation sur le site Internet de la commission à l'adresse : [www.bape.gouv.qc.ca/toulnustouc](http://www.bape.gouv.qc.ca/toulnustouc).

### **Quelques conseils pour préparer un mémoire**

Un mémoire est un outil de communication servant à exposer une opinion sur un sujet qui vous préoccupe. Il permet également de développer et de préciser les arguments qui soutiennent votre position.

Le contenu d'un mémoire comprend généralement : une courte présentation de l'auteur du mémoire ou de l'organisme qu'il représente; une brève explication de son intérêt par rapport au milieu touché; son opinion sur l'ensemble du projet; ses préoccupations suscitées par le projet; et enfin, toutes les suggestions, les commentaires et les recommandations susceptibles d'éclairer la commission.

Une présentation verbale peut être développée de la même façon. Ces conseils sont fournis à titre indicatif seulement. Toute personne est libre de choisir la présentation qu'elle juge appropriée. Vous trouverez ces informations ainsi que d'autres concernant la procédure d'envoi des versions électroniques des mémoires à la rubrique « Documents déposés » sur le site Internet de la commission.

Pour obtenir plus d'informations sur le dossier, les personnes intéressées peuvent communiquer avec madame Ginette Giasson, coordonnatrice du Secrétariat de la commission, ou avec madame Louise Bourdages, agente d'information, au numéro (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à [toulnustouc@bape.gouv.qc.ca](mailto:toulnustouc@bape.gouv.qc.ca).

-30-

Source : Élise Amyot  
Agente d'information